

Action Montréal

Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

État des résultats

État de l'évolution de l'actif net non affecté

Bilan

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Liste des électeurs / électrices dont le total des contributions est de plus de 50 \$

Emprunts et cautionnements

Somme recueillie à l'occasion d'activité ou de manifestation à caractère politique

Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies

Conciliation des reçus

Liste des sollicitateurs

Déclaration du représentant officiel

Déclaration du Chef du parti

RAPPORT DU CHEF ET DU REPRÉSENTANT OFFICIEL

Montréal, le 31 mars 2024

Au Conseil exécutif d'Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau.

Nous avons compilé, à partir des informations enregistrées durant l'année 2022, le bilan d'Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau au 31 décembre 2022 ainsi que l'états des résultats, des bénéfices et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

De plus nous avons compilé les informations nécessaire à l'audit à l'égard des états financiers et nous n'exprimons aucun commentaire à leur sujet a l'exception qu'il reflète fidèlement les informations en mains de l'exercice 2022 du parti Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les états financiers sont audités par un auditeur externe et indépendant.

Au cours de la compilation des états financiers nous n'avons procédé à aucune écriture de régularisation.

Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau



Gilbert Thibodeau
Chef du Parti



Robert Sévigny
Représentant Officiel

Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau

ÉTATS FINANCIERS
Au 31 DECEMBRE 2023

A. MARINARO, CPA

comptable professionnel agréé

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau (ci-après «Action Montréal»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À mon avis, les états financiers ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit reconnues au Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada, et je me suis acquittés des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers relativement au fait que le parti a demandé un changement de nom au mois de juin 2021. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilité de l'auditeur indépendant à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fait preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et met en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunit des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne; Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

J'acquière une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilité de l'auditeur indépendant à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle. j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et met en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunit des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



ANGELO MARINARO, CPA, Auditeur

BILAN

Au 31 décembre 2023


	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
<u>ACTIF</u>				
<u>A COURT TERME</u>				
Encaisse	8 021	\$	6 102	\$
Petite caisse	9		16	
Débiteur (note 3)	390		1 308	
	<u>8 420</u>		<u>7 426</u>	
<u>PASSIF</u>				
<u>A COURT TERME</u>				
Créditeur	<u>225</u>		<u>-</u>	
<u>ACTIF NETS</u>				
Actif net non affecté	<u>8 195</u>	\$	<u>7 426</u>	\$

Lu et Approuvé,



Représentant officiel

A. MARINARO, CPA
comptable professionnel agréé



Chef du parti

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
<u>Solde au début</u>	7 426	\$	4 012	\$
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>769</u>		<u>3 414</u>	
<u>Solde à la fin de l'exercice</u>	<u>8 195</u>	\$	<u>7 426</u>	\$

ÉTAT DES RÉSULTATS**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023**

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
<u>REVENU</u>				
Contributions (note 4)	1 300	\$	1 200	\$
Autres revenus	230		335	
Revenu d'allocation	1 667		5 001	
	<u>3 197</u>		<u>6 536</u>	
<u>DÉPENSES</u>				
Divers, Don et correction bancaire	-		232	
Fournitures de bureau et secrétariat	563		494	
Honoraires professionnels	1 379		1 748	
Internet et Démocratik	299		373	
Intérêts et frais bancaires	187		275	
	<u>2 428</u>		<u>3 122</u>	
<u>EXÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</u>	<u>769</u>	\$	<u>3 414</u>	\$

FLUX DE TRÉSORERIE**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</u>		
Excédent des produits sur les charges charges	769 \$	3 414 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement.	1 143	(1 308)
	<u>1 912</u>	<u>2 106</u>
Augmentation de l'encaisse	<u>1 912</u>	<u>2 106</u>
Encaisse - Début de l'exercice	<u>6 118</u>	<u>4 012</u>
Encaisse - Fin de l'exercice	<u>8 030</u>	<u>6 118</u>
<u>ENCAISSE EST COMPOSÉ DE</u>		
Encaisse	8 021	6 102
Petite caisse	9	16
	<u>8 030</u> \$	<u>6 118</u> \$

Action Montreal

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2023

4. Contributions

	2023				2022
	Argent		Biens et services		
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
De 50 \$ et plus	15	1 500 \$	-	- \$	1 200 \$
De moins de 50 \$	-	- \$	-	- \$	0 \$
Total :	15	1 500 \$	-	- \$	1 200 \$
De 50 \$ et plus - Argent, biens et services			15	1 500 \$	
De moins de 50 \$ - Argent, biens et services			-	- \$	
			15	1 500 \$	

Action Montreal

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2023

1. Statut et nature des activités

Action Montréal est un parti politique qui a été autorisé par le Directeur des élections, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 26 janvier 2021. Le 30 juin 2021 le Conseil Exécutif du parti a présenté une demande de changement de nom à Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau, demande qui a été acceptée par le Directeur Général des élections du Québec.

2. Conventions comptables

Les états financiers du parti ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes suivantes :

Utilisations d'estimations

Pour dresser les états financiers, le représentant officiel doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le représentant officiel possède des événements en cours et sur les mesures que le parti pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, et des créances à recevoir

Les passifs financiers se composent des créditeurs et prêts privés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. Soit directement, soit par l'ajustement du compte provisoire, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coût de transaction

Le parti comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Action Montreal

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2023

2. Conventions comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont le solde fluctue souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Contestation des produits

Le parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les principales sources de produits du parti sont les contributions et les produits provenant des activités politiques, les produits d'adhésions et les remboursements par la municipalité.

Les contributions et les produits d'adhésions sont constatés au moment de leur encaissement. Les produits provenant des activités politiques sont constatés au moment de l'encaissement de la vente de billet d'activités. Les remboursements par la municipalité sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la loi sur les cités et villes, et que celle-ci est acceptée.

Apports reçus en services

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider le parti à tenir ses activités. Ces heures varient de façon significative d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Débiteurs

100\$ de contributions de décembre 2023 en chèque déposées le 17 janvier 2024, 290\$ de contributions de 2023 déposées par stripe en début janvier 2024.

Action Montreal

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2023

5. Instruments financiers

Risque financier

Le parti, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le parti est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. Le représentant officiel a déterminé que les actifs financiers qui l'exposent davantage au risque de crédit sont les remboursements par la municipalité, étant donné que le manquement de cette partie à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le parti.

Risque des taux d'intérêt

Le parti est exposé au risque des taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les prêts privés d'électeurs portent intérêt à taux fixe et expose donc le parti au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du parti est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

6. Dépendance économique

La majorité des revenus du parti provient des allocations aux partis politiques autorisés et remboursements des dépenses électorales de la Ville de Montréal. Le bon fonctionnement du parti dépend de ces allocations et des contributions des électeurs / électrices.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Action Montréal Équipe Gilbert Thibodeau
Montréal

Exercice financier du 1 janvier 2023
au 31 décembre 2023

1. Autorisation

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections du Québec en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 26 janvier 2021.

2. Conventions comptables

NCOSBL

3. Débiteurs

100 \$ DE CONTRIBUTION DE DÉCEMBRE 2023 EN CHÈQUE ET DÉPOSÉ AU COMPTE LE 2 JANVIER 2024 ET 290,40 \$ DÉPOSÉ AU COMPTE LE 3, 5 ET 6 JANVIER 2024

4. Placements

Aucun

5. Immobilisations

Nature	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2023	2022
Ammeublement			0,00 \$	0,00 \$
Équipement informatique			0,00 \$	0,00 \$
Autre			0,00 \$	0,00 \$

6. Crédoiteurs

Aucun

7. Contributions

	Argent		Biens et services		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	2023	2022
De plus de 50\$ (section 1)	15	1 500,00 \$		- \$	1 500,00 \$	1 200,00 \$
De 50\$ et moins				- \$	- \$	
Total	15	1 500,00 \$	0	- \$	1 500,00 \$	1 200,00 \$

8. Engagements

Aucun

9. Autres (préciser)

Nil

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

SECTION 4

Comptes détenus auprès d'établissements financiers

Action Montréal Équipe Gilbert Thibodeau
Montréal

Exercice financier du 1 janvier 2023
au 31 décembre 2023

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	No du compte
Caisse Desjardins de Bordeau-Cartierville-St-Laurent, CDE de l'Ouest de Montréal	2578, rue de Salaberry, Montréal, Québec. H3M 1L3	390533
Caisse Desjardins de Bordeau-Cartierville-St-Laurent, CDE de l'Ouest de Montréal	2578, rue de Salaberry, Montréal, Québec. H3M 1L3	390691

SECTION 5
Conciliation des reçus

Action Montréal Équipe Gilbert Thibodeau
Montréal

Exercice financier du 1 janvier 2023
 au 31 décembre 2023

No de série des reçus (ventilés par livrets)		Quantité de reçus					
		A	B	C	D	E	F
DE	À	Non utilisés et détenus en début de période (colonne F du rapport précédent)	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par le représentant officiel ou un solliciteur	Abîmés ou annulés (fournir les détails ci-dessous)	Perdus	Non utilisés et détenus à la fin de la période
119711	119720	10		0	0	0	10
119741	119750	10		0	0	0	10
119751	119760	2		2	0	0	0
119841	119850	7		1	0	0	6
119851	119860	9		0	0	0	9
119861	119870	10		10	0	0	0
119871	119880	10		0	0	0	10
119881	119890	10		0	0	0	10
119891	119900	10		2	1	0	7
TOTAL		78	0	15	1	0	62

Numéros de série des reçus abîmés ou annulés (remis sous pli)

N ^{os}	VF 119891

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, Robert Sévigny,
Prénom Nom

domicilié au 1213a Cartier, Montréal, Québec, H2K 4C4,
Adresse

représentant officiel du parti politique autorisé Action Montréal Équipe Gilbert Thibodeau,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit:

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du trésorier de la municipalité ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation est destinée au remboursement des dépenses faites et acquittées pour l'administration courante du parti, pour la diffusion du programme politique ou pour appuyer l'action politique de ses membres.
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché, au sens de l'article 427. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1° au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.


 Signature du représentant officiel

11 mars 2024
 Date

Signature et déclaration du chef de parti

Je, Gilbert Thibodeau
Prénom Nom

domicilié au 1100 rue Laaurier Est, Montréal, Québec, H2J 1G7
Adresse

chef du parti politique autorisé Action Montréal Équipe Gilbert Thibodeau
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit:

1. J'ai été informé des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
4. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.


Signature du chef de parti

11 mars 2024
Date

LISTE DES SOLLICITEURS

DGE-1030 (VF)

En vertu des articles 432 et 433 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités,

Sévigny Robert

Nom de la représentante ou du représentant officiel

représentant(e) officiel(le) de Action Montréal Équipe Gilbert Thibodeau

Nom du parti

dans la municipalité de Montréal

Nom de la municipalité

ai désigné par écrit les sollicitants énumérés ci-dessous.

Nom et adresse des sollicitants	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Nom et prénom Chandonnet Louis	25/11/2022	24/11/2023	2022/101
Adresse 1035, 50e Avenue, PAT, H1A2N8			
Nom et prénom Thibodeau Gilbert	25/11/2022	24/11/2023	2022/102
Adresse 1100, rue Laurier est, Montréal, H2J 1G1			
Nom et prénom Sévigny Robert	25/11/2022	24/11/2023	2022/103
Adresse 1213A Cartier, Montréal, H2K 4C4			
Nom et prénom Bouffard Daniel	25/11/2022	24/11/2023	2022/104
Adresse 8662, 15e Avenue, Montréal, H1Z 3N7			
Nom et prénom Moreno Francisco	25/11/2022	24/11/2023	2022/105
Adresse 399, Magog, Montréal, H8R 3B9			
Nom et prénom Giguère Mario	25/11/2022	24/11/2023	2022/107
Adresse 1408 LeCaron, Montréal, H4E 1J8			

Robert Sévigny

Signature de la représentante ou du représentant officiel

11 mai 2024

Date

N.B. : Si le représentant officiel désigne des personnes pour solliciter et recueillir des contributions, il doit dresser une liste des sollicitants et la retourner au trésorier. S'il n'y a aucun sollicitant nommé, une liste vide doit obligatoirement être signée par le représentant officiel et également être déposée au trésorier.

Rapport financier d'un parti politique autorisé

LISTE DES SOLLICITEURS

DGE-1030 (VF)

En vertu des articles 432 et 433 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités,

Sévigny Robert

Nom de la représentante ou du représentant officiel

représentant(e) officiel(le) de Action Montréal Équipe Gilbert Thibodeau

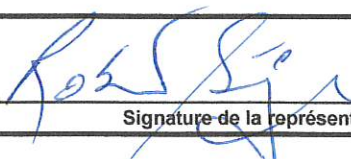
Nom du parti

dans la municipalité de Montréal

Nom de la municipalité

ai désigné par écrit les sollicitateurs énumérés ci-dessous.

Nom et adresse des sollicitateurs	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Nom et prénom Dakouo Jean-Pierre Adresse 8716 Forbin-Janson, Mtl H2K2J9	25/11/2022	24/11/2023	2022/108
Nom et prénom Salvaggio Vito Adresse 5526 Ubald Paquin, Montréal, H1G 2Y6	25/11/2022	24/11/2023	2022/109
Nom et prénom Mukherjee Neal Adresse 4925 Prince of Wales, Mtl, H4V2M8	25/11/2022	24/11/2023	2022/106
Nom et prénom Adresse 			
Nom et prénom Adresse 			
Nom et prénom Adresse 			



Signature de la représentante ou du représentant officiel

11 mars 2024

Date

N.B. : Si le représentant officiel désigne des personnes pour solliciter et recueillir des contributions, il doit dresser une liste des sollicitateurs et la retourner au trésorier. S'il n'y a aucun sollicitateur nommé, une liste vide doit obligatoirement être signée par le représentant officiel et également être déposée au trésorier.

Rapport financier d'un parti politique autorisé